

Droit de la construction actuel

18 et 20 janvier 2022 – en présentiel et en ligne

2022 est une année qui se situe entre deux Journées du droit de la construction, 2021 et 2023. Compte tenu de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons encore en raison de la pandémie, nous avons décidé de vous proposer deux soirées d'information les 18 et 20 janvier 2022, que vous pourrez suivre sur place, mais que nous diffuserons également en ligne.

Les deux sessions commenceront à 16h30 et se termineront à 19h00 (avec une pause de 30 minutes). Ceux qui souhaitent les suivre en présentiel pourront se rendre à l'Aula magna de l'Université de Fribourg (site de Miséricorde).

Nous vous proposerons deux panoramas des développements récents ainsi que des analyses ponctuelles, le livre contenant les textes des intervenants (distribué par la poste à tous les inscrits avant la première session) et l'abonnement à notre revue "Baurecht/Droit de la Construction" pour l'année 2022.

Les frais d'inscription à la manifestation s'élèvent à Frs. 180.-. Vous êtes entièrement libres de combiner la présence sur place et la participation en ligne ou d'opter pour l'une ou l'autre solution. La présence sur place nécessitera un certificat COVID 19 valide.

Les deux sessions seront animées par les professeurs suivants de l'Université de Fribourg :

18 janvier 2022 – La jurisprudence et les grandes nouveautés en droit public :

- Jacques Dubey
- Jean-Baptiste Zufferey

20 Janvier 2022 – La jurisprudence et les grandes nouveautés en droit privé :

- Pascal Pichonnaz
- Maryse Pradervand-Kernen
- Franz Werro

À l'issue de chacune des deux sessions, un apéritif sera servi à tous les participants présents dans le hall d'honneur de l'Aula magna.

Compte tenu des circonstances actuelles, vous comprendrez que nous nous réservons le droit d'apporter des modifications aux modalités de notre manifestation.

L'inscription est ouverte au moyen du lien indiqué ici.

Nous serions très heureux de votre participation !